



Neokids : un réseau de crèches et de micro-crèches ou d'escroqueries financières ?

Neokids Montessori aux mains de la justice

Une pédagogie attrayante, du matériel en bois innovant et à taille d'enfants, des locaux majoritairement neufs, des formations continues... La devanture parfaite pour inscrire son enfant au sein d'une micro-crèche Montessori en toute confiance.

Mais derrière cette apparence, la réalité fait face : des travaux non faits, laissant en insécurité des enfants jusqu'à l'intervention d'un arrêté préfectoral pour une fermeture (cf Saint Julien en Genevois¹), des salariés qui tombent les uns après les autres en burn out, des cotisations retraites non versées depuis des années, de fausses déclarations de salaires à la CAF, des millions d'euros qui disparaissent ...

Il s'agit d'une « stratégie politique » dicit l'un des dirigeants de la société. D'ailleurs, qui dirige réellement ce réseau ? Un nouveau directeur avec moins d'un an d'ancienneté ? Ou un directeur d'exploitation ayant été condamné à une interdiction de gestion d'entreprise en France, interdiction de gestion de fait ?

Les crèches font le plein, malgré une absence totale de fournisseur de repas. La solution proposée ? Demander aux directrices de faire l'avance des frais des repas et cuisiner quotidiennement si les enfants ne mangent pas de plats industriels alors que l'on promet aux parents des repas avec des produits BIO validés par un expert de la nutrition infantile. **Et surtout ne rien dire aux familles !**

Garder une apparence et remplir pour la rentrée car oui, les négociations sont en cours pour un potentiel repreneur basque... qui rachèterait des crèches 4 millions d'euros ?

Qu'en est-il des conditions d'accueil et de travail quand les factures impayées ont laissé place aux passages d'huissiers quotidiennement auxquels les professionnels doivent faire face ? Qu'en est-il de la sécurité des bébés quand il n'y a plus de téléphone, d'internet, d'électricité pour les mêmes raisons ?

Depuis l'audience au tribunal de commerce de Paris le 17 mai 2023, un plan de cession a été jugé favorable. Mais on continue à faire croire aux salariés et aux parents que les crèches fonctionnent comme l'atteste ce mail reçu !

Chers parents,

Nous souhaitons vous faire part de l'évolution de la situation de nos crèches Montessori NeoKids dont celle dans laquelle vos enfants sont accueillis.

¹ La crèche Montessori de Saint-Julien-en-Genevois fermée par arrêté préfectoral :

<https://www.lemessager.fr/60080/article/2023-05-12/la-creche-montessori-de-saint-julien-en-genevois-fermee-par-arrete-prefectoral>

Nous vous informons que les difficultés financières auxquelles la société Montessori Neokids S.A. fait face ne concernent que la maison-mère du groupe.

Nos crèches, filiales de Montessori Neokids, ont entamé une procédure d'entreprises en difficultés pour protéger leur exploitation. En effet, l'objectif premier du Tribunal de Commerce de Paris est de maintenir l'accueil des enfants et de préserver les emplois. Le Tribunal de Commerce de Paris a encore réaffirmé cet objectif le 17 mai puis le 24 mai 2023.

Les parents ne doivent pas s'inquiéter, les crèches continueront de fonctionner au-delà de la rentrée de septembre 2023.

En vous remerciant pour votre confiance, toute l'équipe Montessori NeoKids reste mobilisée pour préserver la qualité d'accueil de vos enfants.

Bien cordialement.

La Direction Générale

NEOKIDS | Direction générale

75 Bd Haussmann, 75008 Paris

www.montessori-neokids.fr | Tel. 01.75.43.32.00

Mardi 6 juin, à l'appel du collectif "Pas de bébés à la consigne" 10 établissements étaient en grève.

Le SNPPE soutient les salariés de Neokids dans ce contexte à l'avenir très incertain.

Il exige de la part du gestionnaire :

- Le versement des salaires dans les délais légaux
- Une formation qualifiante Montessori pour tous les salariés afin que l'enseigne n'usurpe pas cette pédagogie à des fins mensongères de pur marketing
- Le matériel Montessori nécessaire à la mise en place de la pédagogie
 - Les travaux de mise en sécurité et de l'entretien des locaux
- Le respect des conditions de travail en remplaçant les absences
- Un prestataire pour fournir des repas aux enfants quotidiennement
 - Des cotisations retraites payées
- Des agents d'entretien dans chaque crèche afin de laisser les professionnelles à leur fonction première : accompagner les enfants dans leur éveil quotidien

Mail : contact.neokids@snppe.fr

SNPPE – 21 rue du stade – 77130 MAROLLES-SUR-SEINE

□ contact@snppe.fr □ www.snppe.fr

